



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ALLEGRO CONCERTE (FR0010651216)

Cet OPCVM est géré par La Financière de l'Echiquier

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

En souscrivant à cet OPCVM, vous investissez dans un fonds pouvant être investi de 70 à 100% de son actif net en OPC et/ou de 0 à 30% de son actif net en titres en direct.

L'objectif de cet OPCVM vise à réaliser une performance supérieure à l'indicateur de référence (composé de 50% EONIA Capitalisé et 50% MSCI Daily TR Net World \$ converti en euros, calculé dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

L'exposition globale du portefeuille au marché de taux sera comprise entre 20% et 100% de l'actif net, et l'exposition aux marchés actions entre 0% et 80% de l'actif net.

Le gérant, en fonction de ses analyses quantitatives et qualitatives, sélectionne discrétionnairement, sans contrainte de répartition géographique, sectorielle, de taille de capitalisation et de notation de crédit minimale :

- des OPC spécialisés sur les marchés actions dans une proportion comprise entre 0% et 80% de l'actif net ;
- des OPC investissant dans des produits de taux et/ou des obligations convertibles et/ou des instruments du marché monétaire dans une proportion comprise 20% et 100% de l'actif net. Le FCP pourra notamment investir dans des OPC de droit français multi-classes d'actifs ou dans des OPC de droit européen spécialisés en gestion alternative.

Le FCP pourra également investir jusqu'à 30% de son actif net dans les instruments financiers suivants :

- actions de sociétés de tous secteurs, de toute taille de capitalisation, cotées sur les marchés de l'OCDE ;

- titres de créances (y compris des obligations convertibles) émis par des émetteurs publics et ou privé de l'OCDE, (jusqu'à 50% des titres de créances sélectionnés pourront avoir une notation qui sera strictement inférieure à BBB- selon l'agence de notation Standard & Poor's (ou notation équivalente dans d'autres agences de notation) ou d'une notation jugée équivalente par les équipes de gestion, la société de gestion ne recourant pas *systématiquement* et *mécaniquement* aux agences de notation pour évaluer le risque crédit d'un émetteur ;
- instruments du marché monétaire sans contrainte d'éligibilité en termes de notation de crédit minimale (dont notamment des TCN) émis par des émetteurs publics et/ou privés.

L'exposition du portefeuille aux titres jugés spéculatifs par la société de gestion (dits « *High Yield* ») sera limitée à 60% de l'actif net. Des contrats financiers (tels que des futures sur indices actions) peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux et/ou de change. Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou gré à gré et engager jusqu'à 100% de l'actif de l'OPCVM. L'exposition maximale au risque des pays émergents sera de 100% de l'actif net (via l'investissement en OPC et l'utilisation des dérivés). Le risque de change peut atteindre 100% de l'actif net et il n'est pas systématiquement couvert pour la part des investissements effectués hors zone Euro.

Les demandes de souscription/rachat sont reçues tous les jours jusqu'à 12 heures par BNP Paribas Securities Services et exécutées quotidiennement, sur la prochaine valeur liquidative, selon les modalités précisées dans le prospectus. Le FCP capitalise ses revenus. Recommandation : cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible			A risque plus élevé			
Rendement potentiellement plus faible			Rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP. Le niveau de risque 3 déterminé pour ce fonds reflète principalement le risque des marchés actions et des marchés de taux sur lesquels il est exposé. La catégorie de risque et de rendement associée à ce fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : le risque crédit est lié au risque de dégradation de la notation d'un émetteur dont la situation peut se détériorer.

Impact des techniques telles que des produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés permet, sans modifier la composition du portefeuille de titres, de s'exposer de façon accrue sur différents facteurs de risque et d'accroître ou de diminuer les fluctuations de valorisation.



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

FRAIS

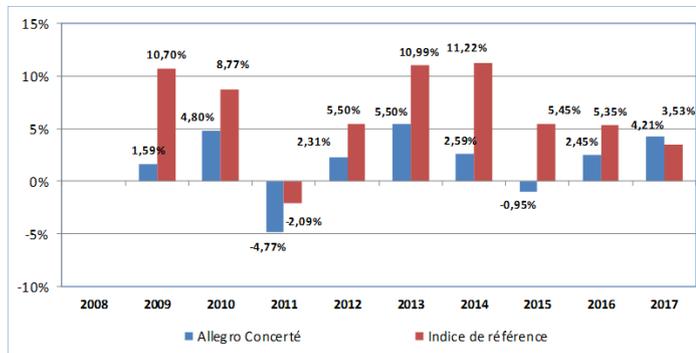
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	3,26%*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,10%
(Modalités de calcul : 20% sur la différence positive entre la performance du FCP (nette des frais de gestion fixes) et la performance de l'indicateur de référence à postériori (50% MSCI Daily TR net world \$ converti en € dividendes réinvestis + 50% EONIA capitalisé OIS).	

* Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos le 31/12/2017. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il est possible qu'à l'avenir le montant prélevé soit inférieur. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.lfde.com.

PERFORMANCES PASSES



Avertissement : les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annuelles présentées dans ce diagramme sont calculées coupons nets réinvestis après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds. En revanche, celles de l'indicateur de référence ne tient pas compte des dividendes jusqu'au 31/12/2012.

Changement d'indicateur de référence le 31/12/2012 : 50% MSCI Daily TR Net World (cours converti en euros, dividendes réinvestis) + 50% EONIA. Changement de société de gestion et de profil de risque du Fonds le 18/03/2015.

En conséquence, les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

La devise de référence est l'euro (EUR).

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le DICI et le prospectus du FCP ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de : La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna – 75116 Paris.

Modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative peut être consultée auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna – 75116 Paris.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.

Rémunération : l'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par la société de gestion au regard de différents critères en ce compris les performances financières de la société de gestion au titre de l'année écoulée. Pour toute information complémentaire, vous pouvez adresser votre demande auprès de la société de gestion.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons » (la définition est disponible dans le prospectus).

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Financière de l'Echiquier est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08/06/2018.